

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PREMIERE SECURITE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE CGK LOT:1144 ILOT:47, Lot 1144,
Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREMIERE SECURITE »

Objet : SECURITE ELECTRONIQUE,
PROTECTION DE BIEN ET PERSONNES,
BRIGADE CYNOPHILE,
GARDIENNAGE,
VIDEO SURVEILLANCE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE CGK LOT:1144 ILOT:47, Lot 1144,
Ilot 47

Dirigeant(s) M OUATTARA IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06223 du 21/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37562/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

